

DESCRIPTION DE LA ZONE DE BAINNADE

Nom de la zone de baignade :

Plage des Nouelles (22 190 Plérin)

Responsable de la baignade :

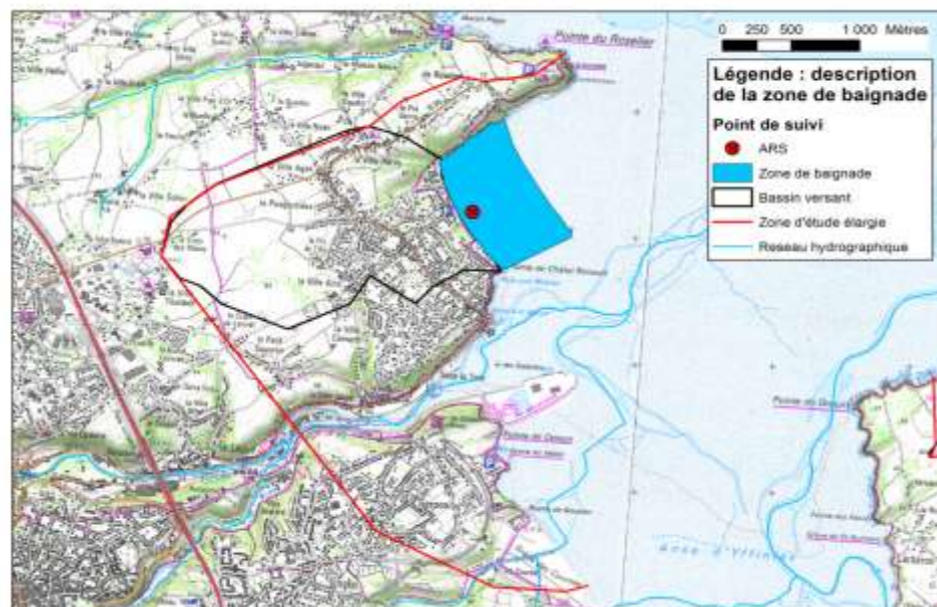
Maire de Plérin

Dates de la saison balnéaire :

15 juin au 15 septembre

Surveillance de la baignade :

baignade non surveillée



Nature de la plage :

sable fin, galets et roches

Dimensions de la plage :

Longueur : 1030m Largeur : 600m

Fréquentation :

faible

Coordonnées du point de surveillance ARS:

X: 226600 Y: 2405904

Equipements :

parking, bloc sanitaire

Accessibilité aux animaux :

animaux interdits par arrêté municipal entre 1er juillet et 31 août de 10h00 à 19h00

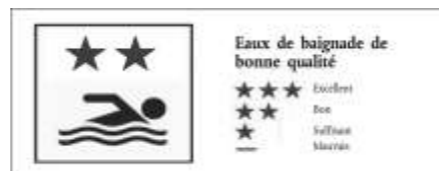
Autres activités :

Qualité de l'eau de baignade :

classement ARS (directive 2006/7/CE)

2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
insuffisante	insuffisante	insuffisante	insuffisante	suffisante	bonne

pour plus d'informations : <http://baignades.sante.gouv.fr>



RECOMMANDATIONS AUX BAINNEURS

- vérifiez que la baignade est autorisée (informations sur les panneaux à l'entrée de la plage)
- ne vous baignez pas en période pluvieuse
- la plage est interdite aux chiens

PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION



STEP:

station d'épuration

PR :

poste de refoulement

DO:

rsor d'orage

SITUATIONS POUVANT GENERER UNE POLLUTION BACTERIENNE

- 1 pluie hebdomadaire et plus : 4,1mm/ 6h – ou 3,2 mm/ 2h ou 2,5 mm/h
- 2 panne du poste de refoulement "Nouvelles" avec surverse
- 3 observation d'un rejet direct (vidange camping cars, déjections d'animaux, etc.)

PLAN D' ACTIONS

1	limiter les surverses de 9 déversoirs d'orage (DO) sur St Briec (2016-2018), suite au schéma directeur: Programme d'investissement rue des 3 frères Le Goff (5DO sur 9); une partie budgétée sur 2016; DO rue de la Fontaine intégrée avec la mise en séparatif de la rue - travaux démarrés 1er semestre 2017 et finalisation courant 2019.
2	sécuriser les postes de refoulement : tvx de gestion hydraulique et pompage faits sur PR du légué, autres tvx liés dossier 3 frères Le Goff à venir sur PR Légué, sécurisation par metrologie faite; étude réalisée en 2016 sur BV Nouelles/Sous-la-Tour/rue Corniche -> programme de tvx défini en 2017 -démarrage tvx PR "sous-la-Tour" en 2018; Etude et mesures en cours sur PR Douvenant -> tvx 2018, suppression probable du PR douvenant avec transfert EU vers PR Grève des Courses
3	contrôles de branchements : bassin versant amont plage des Nouelles et Anse aux Moines (poursuite du programme 2016-2018)
4	remise en conformité des branchements : partie publique et privée suite aux contrôles réalisés (programmes d'accompagnement initié sur Plérin depuis sept 2015)
5	réalisation des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées (finalisation pour juin 2018) et eaux pluviales (lancement 2017 et finalisation 2019) sur Saint Briec Agglomération.

GESTION PREVENTIVE DU RISQUE SANITAIRE PENDANT LA SAISON BALNEAIRE

- 1 évaluation qualité d'eau par surveillance visuelle quotidienne et prélèvement hebdomadaire
 - 2 veille des conditions climatiques (pluie, vent, marée) et relevés de pluviométrie
 - 3 surveillance du fonctionnement du réseau d'assainissement (postes de refoulement, etc.)
- ➡ si risque sanitaire avéré : arrêté municipal de fermeture préventive de la plage